

M. Didier ARENA :

Merci, Monsieur GRECH.

Monsieur Lionnel LUCA tout à l'heure disait que nous étions des « cobayes », tous, pour l'inauguration de cette salle ; en fait, vous êtes également nos « cobayes » puisque c'est le tout premier colloque que l'association T.A.D. organise. Cette association a été créée pour les besoins déjà de l'organisation de ce colloque. L'objectif de l'association est de réunir des techniciens, experts judiciaires et avocats, juristes, autour des thèmes qui nous préoccupent tous, à savoir les problématiques générales de la construction, les problématiques techniques et leur(s) incidence(s) juridique(s) en termes d'assurances et de responsabilités.

Ce colloque a été préparé à partir du mois de mars, avec un comité de pilotage. Donc, on remercie tout le monde : Monsieur ESCAICH, Monsieur GALLINELLI, Monsieur RADIGOIS, Monsieur DESPREZ, Maître PUJOL, Maître BELFIORE, et moi-même également. Et nous avons pu enfin vous voir en vrai (puisque tout cela a été imaginé au mois de mars) ; croyez que c'est un vrai plaisir pour notre association d'avoir pu mener à terme ce colloque. Nous espérons que cela se passera dans les meilleures conditions possibles et que vous retirerez tous un enrichissement sur la R.T. 2012 à l'issue de cette journée.

Ce colloque n'aurait pas pu se faire également sans les participations des Barreaux ; on a parlé de la C.E.C.A.A.M. et de l'A.D.E.M.E., il y a aussi la participation des Barreaux de Nice et de Grasse. Si, malheureusement, les bâtonniers réciproques n'ont pas pu venir aujourd'hui, ils nous ont cependant soutenus, croyez-le bien, et il aurait été difficile d'organiser ce colloque sans nos Barreaux respectifs.

Nous avons imaginé ce colloque non pas sous la forme de différentes interventions, de monologues faits par différents intervenants, mais plutôt sous forme de tables rondes pour essayer de rendre les choses les plus vivantes possibles et réunir le maximum de compétences autour de thèmes.

Donc, nous avons pris le parti de découper la problématique de la R.T. 2012 en quatre tables rondes ; vous avez ces tables rondes dans le programme qui est joint à la pochette qui vous a été remise à l'entrée.

- La première table ronde aura pour objectif de présenter la problématique générale de la R.T. 2012 tant d'un point de vue technique que juridique et assurantiel.

- La deuxième table ronde nous permettra d'appréhender la R.T. 2012 à l'épreuve du chantier, c'est-à-dire de la date de l'ouverture du chantier, de l'imagination du programme par le maître d'ouvrage, jusqu'à la date de la réception.

- La troisième table ronde, en début d'après-midi, posera la problématique de la R.T. 2012 au regard de la vie du bâtiment, puisqu'une fois que le bâtiment est construit, il y a des problèmes d'entretien, des problèmes d'assurances, des problèmes de responsabilités ; cela fera donc l'objet de la troisième table ronde.

- Enfin, la quatrième table ronde essaiera de mettre en exergue la problématique liée au contentieux qui naîtra nécessairement de la R.T. 2012 au regard notamment des missions qui peuvent être confiées aux experts judiciaires, puisqu'il faudra, à mon avis, envisager une nouvelle approche de l'expertise judiciaire eu égard aux problématiques qui résultent de la R.T. 2012.

Ce colloque va être ouvert par Monsieur MAUGARD dont les compétences sont indiscutables ; c'était l'homme à avoir aujourd'hui pour nous, et il nous a fait le plaisir d'être là. Donc, nous allons commencer l'ouverture de ce colloque par une intervention attendue de Monsieur MAUGARD.

Pour nous, ce colloque est important puisque ce jour du 18 septembre n'est pas négligeable : c'est bien sûr la date du premier colloque organisé par notre association, mais c'est aussi l'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby [*Rires dans la salle*] et notre cœur bat à tous, déjà, et il le fera davantage à partir de ce soir et surtout demain soir pour le premier match du XV de France.

Mais avant cela, je passe la parole à Monsieur MAUGARD.